



**Direction Régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement  
Midi-Pyrénées**

**Direction Interdépartementale des Routes  
Sud Ouest**

**Toulouse le 13 février 2015**

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **RN 88**

### **Doublement de la rocade d'Albi – Phase 4 Aménagement de l'échangeur RD100/RD999**

Dans le cadre du doublement de la RN88 « rocade d'Albi » et des travaux d'aménagement de l'échangeur RD999/RD100, des modifications de circulation interviendront, si les conditions météorologiques sont favorables, en deux temps :

- **à compter du mercredi 18 février 2015** : sur la RN 88, sens Toulouse-Rodez, la circulation sera ouverte sur deux voies à partir de l'échangeur du Stadium ;
- **à compter du jeudi 19 février 2015** : sur la RN 88, sens Rodez-Toulouse, la circulation sera ouverte sur deux voies à partir de l'échangeur de la RD100 (bretelle de sortie de Géant).

Dans les deux sens, la vitesse sera limitée à 90 km/h.

La mise en circulation de ces voies nécessite **la fermeture totale de la rocade entre le giratoire de l'Arquipeyre (jardinerie Tarnaise) et l'échangeur de Castres pour les nuits du 17 au 18 février et du 18 au 19 février.**

Les usagers sont invités à respecter la signalisation et les règles de prudence, afin d'assurer leur propre sécurité et de ne pas compromettre celle des personnels travaillant sur le chantier.

Il est rappelé à cette occasion :

- que la rocade d'Albi est interdite aux piétons, cycles, cyclomoteurs, cavaliers, engins agricoles ;
- que le stationnement est interdit sur les bandes d'arrêt d'urgence et sur les accotements des bretelles.

#### **Contacts presse :**

**DREAL : Brigitte Poncet 05 62 30 26 33**

**DIRSO : Marie-Céline Mafutuna 05 61 58 62 12**

**Préfecture du Tarn : Marie Lacan 05 63 45 62 34**